

# MARCHE AUTOMOBILE

## L'ELECTRIFICATION EN MARCHÉ

Dans un marché automobile français neuf dynamique (+4,7% d'immatriculations de voitures neuves sur les 6 premiers mois de l'année 2018, succédant à +4,7% et 2 110 751 automobiles neuves sur l'année 2017), la part des véhicules électrifiés demeure encore faible, mais l'évolution est certaine.

Les véhicules électrifiés sont constitués des véhicules hybrides non rechargeables et rechargeables, ainsi que des véhicules 100% électriques. Comptabilisées ensemble, ces trois catégories ont représenté 5,4% du marché automobile français de 2018. La proportion était de 5% de véhicules électrifiés en 2017, 4% en 2016, 4,2% en 2015, 2,8% en 2014. La part des véhicules électrifiés a donc presque doublé en cinq ans dans les immatriculations.

Ce résultat cache d'importantes disparités. Tout d'abord, la croissance du marché de l'électrifié est essentiellement due aux véhicules hybrides non rechargeables : ils représentent à eux seuls 3,9% du marché des voitures neuves en France en 2018. La catégorie grimpe rapidement depuis deux ans : les parts de marché étaient de 3,3% en 2017, 2,5% en 2016, 2,9% en 2015. Il en va de même pour les hybrides rechargeables, qui demeurent encore confidentiels sur le marché français avec 0,6% du marché du neuf en 2018 (0,56% en 2017), mais connaissent une croissance à trois chiffres depuis le début de l'année. Le coût encore prohibitif de l'intégration de cette technologie en première monte réserve cette forme d'hybridation aux marques et véhicules premium.

Quant au véhicule 100% électrique, il représente, en 2018, 1,2% des immatriculations de voitures neuves en France. Il en représentait également 1,2% en 2017, 1,1% en 2016, 0,9% en 2015. Sa stagnation en 2017 et 2018 sont corrélées à la diminution progressive des aides gouvernementales à l'achat des véhicules zéro émission. Le montant de l'aide à l'acquisition d'un véhicule électrique est, pour l'année 2018, de 27% du coût d'acquisition Ttc du véhicule, augmenté si nécessaire du coût de la batterie si elle est louée (notamment pour les Renault Z.E.), dans la limite de 6000€ (le plafonnement à 6 000 euros était identique en 2017). L'ancien « superbonus de 10 000 euros » a disparu en 2018, (il était conditionné en 2017 par la mise au rebut d'une voiture diesel immatriculée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006). En revanche, le dispositif de la prime de conversion gouvernementale est cumulable avec le bonus 2018, ce qui peut porter le montant des aides gouvernementales à 8 500€ au maximum (2 500€ de prime conversion + 6 000 euros de bonus). Mais la lisibilité des aides manque et, surtout, le prix des véhicules électriques demeure prohibitif pour son développement en masse.

L'électrification qui se dessine sur le marché français reproduit pourtant l'évolution de l'ensemble des marchés dans les pays à fort taux de motorisation des ménages (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et du Nord, Asie) : partout, l'hybridation –et en particulier non rechargeable– remporte des succès face aux motorisations thermiques. Le coût réaliste d'implantation en 1<sup>er</sup> équipement, la liberté d'usage totale du véhicule, répondent à une attente des automobilistes forte : celle d'une transition énergétique douce et non intrusive pour la mobilité individuelle. La pluralité des solutions d'électrification est un défi pour l'ensemble des constructeurs automobiles.

Sources chiffres : AAA Data, CCFA.